



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

REQUALIFICATION DES HALLES DE NIORT -
ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE
D'OEUVRE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

PATRIMOINE ET MOYENS

**REQUALIFICATION DES HALLES DE NIORT - ATTRIBUTION DU
MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 17 décembre 2010, le Conseil municipal a approuvé le programme de travaux de requalification des Halles de Niort ainsi que l'enveloppe financière de 1 790 000 € HT qui lui a été affectée.

Il a également procédé à l'élection en son sein des membres du jury chargés d'examiner les candidatures et les offres.

Le 10 mars 2011, le jury s'est réuni afin d'examiner les candidatures. Il a choisi cinq équipes qui ont ensuite remis leurs offres.

Le 25 mai 2011, le jury a de nouveau délibéré et étudié les cinq offres. Il a retenu l'équipe de Iléana Popea. Le montant de marché de maîtrise d'œuvre se décompose comme suit :

- forfait de rémunération : 251 430,00 € HT soit 300 710,28 € TTC ;
- mission de communication – concertation : 2 500,00 € HT soit 2 990,00 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à Iléana Popea pour le montant total de 303 700 ,28 € TTC, se décomposant comme suit :
 - forfait de rémunération : 300 710,28 € TTC ;
 - mission de communication – concertation : 2 990,00 € TTC.
- autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL